

■ **Fondation G.R. Gabus**, à La Chaux-de-Fonds, favoriser et soutenir, dans la mesure où elles ne sont pas ou ne sont que partiellement subventionnées par l'assurance-invalidité, toutes les activités, notamment culturelles, etc. (FOSC du 20.06.2002, p. 11). Autorité de surveillance: office de surveillance du canton de Neuchâtel.

Journal no 2096 du 22.07.2002
(00579952 / CH-645.0.201.038-5)